



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

La Directrice de l'INAO

à

Direction Régionale de l'Environnement,
De l'Aménagement et du Logement

Des Pays de la Loire

Unité Départementale de la Loire-Atlantique

Objet : Installation classée
Commune de Jans (44)

Angers, le 18 janvier 2018

Par courriel en date du 11 janvier 2018, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, un dossier déposé par P&T Technologie qui souhaite procéder à l'exploitation d'un parc éolien situé sur la commune de JANS.

La commune de JANS est retenue dans l'aire géographique de l'AOP "Maine-Anjou" et des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Val de Loire", "Cidre de Bretagne ou Cidre Breton", "Bœuf du Maine", "Pâté de campagne Breton", "Volailles d'Ancenis", "Volailles de Bretagne", "Volailles de Janzé", "Farine de blé noir de Bretagne" et l'Indication Géographique "Whisky de Bretagne".

Cependant, après étude de ce dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP/IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO,

Et par délégation,

Pascal GELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS

16 rue du Clon

49000 ANGERS

TEL 02 41 87 33 36

www.inao.gouv.fr